N°295 du mercredi 13 avril 2022 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Coupure d'eau, évacuations, un accident sur le chantier Eole sème le désordre

Faits divers page 10

Élections présidentielles : un second tour aux airs de déjà-vu

Dossier page 2

Le duel Emmanuel Macron (LREM) et Marine Le Pen (RN) se jouera de nouveau dans les urnes le 24 avril lors du second tour des présidentielles. La plupart des électeurs mobilisés au premier tour ont déploré la multiplication des listes aux sensibilités politiques apparentées.

Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE

La restauration des statues versaillaises lance le tiers-lieu culturel sur la friche Dunlopillo

VERNOUILLET
La Ville souhaite couper « *l'appétit* » des promoteurs **Page 5**

VALLEE DE SEINE
Une attente sur le développement des pistes cyclables **Page 7**

LES ALLUETS-LE-ROI
Des aménagements pour freiner les automobilistes dans la commune **Page 9**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
La famille de Samuel Paty attaque l'État en justice **Page 11**

TIR A L'ARC
L'USC Conflans tente d'entretenir la motivation de ses licenciés **Page 12**

POISSY
Une plongée historique sur les traces de la foire aux bestiaux **Page 14**

CHAPET

Une résidence intergénérationnelle sur le plateau du Mitan ?

Actu page 4

Actu page 6

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un lifting haut de gamme pour la place Auguste Romagné

Actu page 8

ANDRESY

Quartier des Sablons : vers une révision du nombre de logements ?

CRESPIÈRES - DOMAINE DE LA FAVIÈRE

Frais de notaire(1) OFFERTS
jusqu'au 30 avril 2022 sur votre maison 5 pièces !

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Frais de notaire offerts : Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offre valable jusqu'au 30 avril 2022, sur une sélection de logements, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Sont exclus de l'offre les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Thomas Deschamps-Atelier Thomas Deschamps & Sylvain Mazaba-Sylvain Mazaba Architectes - Paysagiste : Land'Act - Perspectivistes : Hive&Co. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Athana 04-22.

01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

YVELINES

Élections présidentielles : un second tour aux airs de déjà-vu

Le duel Emmanuel Macron (LREM) et Marine Le Pen (RN) se jouera de nouveau dans les urnes le 24 avril lors du second tour des présidentielles. La plupart des électeurs mobilisés au premier tour ont déploré la multiplication des listes aux sensibilités politiques apparentées.

CELINE CRESPIN

Dimanche 10 avril 2022, 20 h. Les estimations du premier tour des élections présidentielles tombent. Comme en 2017, elles propulsent l'actuel président, Emmanuel Macron (LREM), et Marine Le Pen (RN) au second tour. Les dépouillements dans les derniers bureaux de vote confirment ce résultat. Selon les scores arrêtés ce lundi à 16 h, à l'échelle nationale, Emmanuel Macron arrive en tête avec 27,84 % des voix tandis que sa rivale en a 23,15 %. Elle devance Jean-Luc Mélenchon d'une courte tête puisque le candidat de la France Insoumise a obtenu 21,95 % des voix. Dans les Yvelines, la préfecture indique le 11 avril que le scénario national est quelque peu inversé sur le département. Alors que le candidat à sa réélection enregistre 33,41 % des suffrages exprimés, Jean-Luc Mélenchon se classe en deuxième position avec 22,89 % des votes exprimés contre 13,77 % en faveur de Marine Le Pen qui arrive troisième.

« *Le report des voix de Jean-Luc Mélenchon sera un report clé. Le report des voix sera scruté à la loupe* », reconnaît Laurent Morin, responsable RN du département des Yvelines. Alors qu'à l'issue du premier tour, le candidat de la France Insoumise appelle à ne pas donner « *une seule voix* » à Marine Le Pen, Laurent Morin espère néanmoins que certains de ses électeurs se tourneront vers la candidate RN.

« *Elle accepte la gauche, la droite, les écologistes. On découvre que madame Le Pen est écologiste* », tranche Karl Olive, maire DVD de Poissy et soutien d'Emmanuel Macron. Ce dernier avait d'ailleurs lancé sa campagne présidentielle dans cette commune yvelinoise le 7 mars dernier. Le 10 avril, le président sortant est arrivé en tête à Poissy avec 31,28 % des suffrages exprimés mais il était au coude à coude avec Jean-Luc Mélenchon qui, lui, a obtenu 31,04 %. Dans cette commune, Marine Le Pen a recueilli 12,10 % des suffrages.

« *Il a de nouvelles choses à nous montrer parce qu'il a quand même été court-circuité dans son mandat [en raison de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine]* », explique Mireille, une Pisciacaise qui confie avoir donné son vote à Emmanuel Macron. Son avis ne fait cependant pas l'unanimité auprès de l'ensemble des électeurs interrogés en vallée de Seine. « *Moi j'ai 88 ans, des gouvernements j'en ai connus mais un comme celui-là jamais je n'en n'avais vu un de ma vie !* », s'exclame, furieux, un Aubergenvillois, qui s'estime lésé par les contraintes imposées par les pass sanitaire et vaccinal.

« *On n'est pas dans la même configuration qu'en 2017, il y a une majorité [d'électeurs] qui veut se débarrasser d'Emmanuel Macron [maintenant qu'ils connaissent sa politique]*, explique Laurent Morin. *L'actuel président n'a qu'un très faible réservoir de voix. Il a fait le plein au premier tour. Le report ne lui sera pas favorable. Nous, on bénéficie d'un réservoir très important avec Éric Zemmour (Reconquête !), une partie des électeurs de Valérie Pécresse (LR) et de Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France).* »

Avec 7,07 % des voix obtenues sur le territoire national et 8,75 % dans les Yvelines, Éric Zemmour arrive en quatrième position dans les deux cas. Le candidat de Reconquête ! invite d'ailleurs ses électeurs à voter en faveur de Marine Le Pen au second tour des présidentielles. C'est également le cas de Nicolas Dupont-Aignan qui obtient 2,06 % des suffrages exprimés à l'échelle nationale et 1,78 % dans les Yvelines.

« *Moi j'appelle au plus grand rassemblement possible de toutes les forces républicaines dans ce pays, sans exclusion, parce que je crois en ce grand dépassement* », lance l'édile pisciacais. Un barrage républicain entre les autres partis s'opposant à Marine Le Pen semble effectivement se dessiner. « *Malgré les profondes divergences que j'ai martelées tout au long de la campagne, je voterai en conscience Emmanuel Macron pour empêcher l'arrivée au pouvoir de Marine Le Pen et le chaos qui en résulterait* », affirme Valérie Pécresse qui a obtenu 4,78 % des voix à l'échelle nationale et 8,32 % des suffrages exprimés sur ses terres yvelinoises. Pour la sénatrice LR, Sophie Primas, ce résultat est une véritable déception mais le résultat yvelinois enregistré par la candidate est à l'image de celui de la France.

« *Au niveau national, on n'est plus dans une confrontation droite/gauche mais verticale entre la France qui va bien et celle qui va moins bien*, explique-t-elle. *On a les deux dans les Yvelines. Macron s'est approprié la France qui va bien et pour la France qui va moins bien, dans les villes rurales, c'est Marine Le Pen et dans les communes urbaines c'est Jean-Luc Mélenchon. On retrouve cela dans le Département. À l'Est, les votes sont en faveur de Macron. En vallée de Seine c'est en faveur de Jean-Luc Mélenchon et dans la ruralité c'est partagé entre Marine Le Pen et Éric Zemmour.* »

Quoi qu'il en soit, indépendamment du clivage politique, le président LR du Département, Pierre Bédier, affirme qu'il « *appelle sans réserve à voter pour Emmanuel Macron* ». Sa position est également partagée par la candidate Anne Hidalgo (PS) qui recueille 1,75 % des voix à l'échelle nationale et 1,23 % dans les Yvelines. Il en est de même du côté d'Europe Écologie les Verts (EELV) où le candidat Yannick Jadot a obtenu 4,63 % des votes exprimés en sa faveur sur l'Hexagone et 5,49 % sur le territoire yvelinois.

« *On a un vrai risque que le Rassemblement National arrive au pouvoir. On appelle à voter Emmanuel Macron sans tergiverser*, explique Ghislaine Senée, conseillère régionale EELV. *Je pense qu'il n'en fait pas assez pour les classes populaires et l'écologie, je ne le fais pas de gaîté de cœur mais je lui fais plus confiance sur le fonctionnement républicain. Monsieur Macron va devoir donner des gages et j'espère qu'il a compris l'urgence et l'importance de devoir rassurer [la population] avant le second tour* ».

« *Dès ce soir, une nouvelle campagne s'ouvre : une campagne où nous allons devoir rassembler bien au-delà de notre camp, une campagne où nous allons devoir encore mieux expliquer le programme du candidat Macron* », répond Bruno Millienne, député LREM yvelinois, dans un communiqué de presse.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Moi j'appelle au plus grand rassemblement possible de toutes les forces républicaines dans ce pays, sans exclusion, parce que je crois en ce grand dépassement*** », **lance Karl Olive, maire DVD de Poissy et soutien d'Emmanuel Macron, après avoir découvert le résultat du premier tour des élections présidentielles.**

« Une nouvelle campagne s'ouvre »

Sans pour autant donner une consigne de vote claire, le candidat du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), Philippe Poutou, a cependant demandé à ce que « *pas une voix [n'aille] à l'extrême droite* ». Le candidat totalise 0,77 % des suffrages exprimés sur le territoire national et 0,54 % dans les Yvelines. Jean Lassalle (Résistons!) et Nathalie Arthaud (LO) n'ont pas donné de consigne de vote. Ces deux candidats représentent respectivement 3,13 % des suffrages exprimés en France et 1,86 % dans les Yvelines ainsi que 0,56 % des votes à l'échelle nationale et 0,38 % sur le département.

Pour beaucoup d'électeurs rencontrés par *La Gazette* au moment du scrutin, les faibles scores enregistrés par certains candidats étaient prévisibles en raison de la multiplication des listes aux sensibilités politiques apparentées. « *Il va y avoir des votes éparpillés sur un peu tous les candidats*, prédisait une Aubergenvilloise de 82 ans après avoir glissé son bulletin dans l'urne. *Je ne sais pas ce que cela va donner mais il y a beaucoup trop de [listes apparentées].* » Sur les 12 candidats en lice au premier tour, huit d'entre eux sont en-dessous de 5 % des votes exprimés à l'échelle nationale. En comparaison, en 2017, six des 11 candidats étaient dans la même situation.

Imaginant les différents scénarios envisageables au second tour dont le duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, certains électeurs ayant apporté leur vote à un autre candidat affirment qu'ils pensent s'abstenir. « *Je pense que je vais m'abstenir parce qu'il n'y a vraiment que [Jean Lassalle] qui me parle et les autres bof. À voir mais pour l'instant il n'y a personne d'autre. J'ai l'impression que [la politique] c'est de moins en moins bien, c'est toujours plus de promesses et moins d'actes* », affirme un Aubergenvillois de 26 ans ayant voté pour la première fois. Au premier tour, le taux d'abstention national était de 26,31 % et de 22,02 % dans les Yvelines.

D'autres électeurs, eux, affirment qu'ils attendent beaucoup du futur débat entre les deux candidats en lice pour le second tour. « *Le débat, cela permet de voir vraiment le caractère d'une personne, sa manière de réagir quand elle est mise face à ces éventuelles contradictions* », déclare un Muriautin. Dans cette ville, Jean-Luc Mélenchon atteint 60,66 % des suffrages contre 16,75 % pour Emmanuel Macron et 10,81 % pour Marine Le Pen. ■

SEPUR, UN QUOTIDIEN, UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

Être exemplaire en matière d'empreinte environnementale, nous en avons fait une priorité, avec des actions concrètes et déjà effectives sur les territoires que nous accompagnons.

Depuis près de 60 ans, nous accompagnons les territoires dans la transition écologique en leur proposant des solutions de collecte, de propreté urbaine, de tri et de création de nouvelles ressources. Depuis 2014, nous faisons le choix d'agir sur un levier concret, à fort impact : celui de la mobilité verte. Elle s'inscrit dans une stratégie globale de développement durable de nos activités.

« Notre volonté est d'accompagner nos clients dans leur transition écologique en apportant des solutions de gestion de leurs déchets à impact positif. »
- Youri Ivanov, président du groupe Sepur

Des exemples de partenariats agiles pour concrétiser notre démarche

Avec Engie pour multiplier les stations BioGNV sur nos territoires

En 2021, nous avons conclu un accord cadre avec Engie pour faciliter le déploiement des stations GNV sur les territoires desservis par Sepur. Pour aller encore plus loin, 100% des stations GNV délivreront du BioGNV.

Pour répondre à sa problématique de gestion des eaux

Nous avons décidé de faire appel à BlueSet, une société spécialisée dans la gestion intelligente de l'eau. Totalement en phase notre dynamique d'innovation, l'originalité du projet consiste à opérer le traitement des eaux exclusivement par les plantes.

MANTES-LA-JOLIE

La restauration des statues versaillaises lance le tiers-lieu culturel sur la friche Dunlopillo

Ce 9 avril a été signée la convention d'occupation entre le Département et le Château de Versailles, marquant l'arrivée sur le site de deux des quatre groupes sculptés pour rénovation.

LUCILE GIROUSSENS

Les deux premiers groupes sculptés du Château de Versailles sont arrivés à bon port au sein de la friche Dunlopillo. Comme l'annonçait *La Gazette* en décembre dernier, l'ancienne usine de matelas située dans le quartier de Gassicourt, fermée depuis octobre 2020, accueillera pendant plusieurs années, la restauration des quatre groupes sculptés qui trônent habituellement sur les piliers des grilles de l'Orangerie du Château de Versailles. Ce chantier concorde également avec la volonté du Département de faire de l'ancienne friche industrielle un tiers-lieu culturel, occupé par plusieurs associations culturelles et sportives.

« *C'est un partenariat qui nous rappelle que le château de Versailles avant de donner sur le monde, est inscrit dans un territoire et ce territoire c'est celui des Yvelines* », souligne Catherine Pégard, présidente du Château de Versailles, ce samedi 9 avril, lors de la signature de la convention d'occupation des 1 440 m² de hangar nécessaires au chantier. Si l'ancienne piscine du Val Fourré ou encore le collège André Chénier avaient un temps été pressentis pour accueillir les quatre statues de 20 tonnes chacune, ils ont finalement été écartés.

« *Le poids des sculptures obligeait de refaire le bassin dans lequel on pensait les mettre* […], rappelle le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Petit à petit l'idée de venir dans ce lieu s'est faite* […]. *Nous sommes en limite du quartier du Val Fourré, mais dans un lieu qui a une vocation culturelle nouvelle et c'est donc cette articulation entre notre histoire et notre présent et notre avenir, que dans ce lieu, nous allons mettre en scène.* »

Depuis la fin du mois de mars, le hangar retenu et ses environs « *sont en cours de réhabilitation et de requalification de façon à ce que puissent y cohabiter artisans d'art et visiteurs* », pour un coût total de « *920 000 euros* » souligne le Département dans un communiqué de presse. Car en plus de la dizaine de restaurateurs travaillant sur le chantier, et les 85 palettes sur lesquelles sont répartis les quatre groupes sculptés, déambuleront durant trois semaines cet été 3 000 jeunes, dans le cadre de l'opération *Eté royal*. Destinée aux enfants des quartiers en politique de la Ville et de l'Aide sociale à l'enfance, cette opération leur permettra sur deux jours de visiter le chantier, puis le château de Versailles.

LA GAZETTE EN YVELINES

En septembre, le chantier sera ouvert au public un jour par semaine, sur entrée libre et gratuite pour en savoir plus sur l'histoire de ces groupes sculptés, réalisés par Louis Le Conte et Pierre Legros vers 1 687.

Une « *vocation culturelle nouvelle* »

Puis en septembre, le chantier sera ouvert au public un jour par semaine, sur entrée libre et gratuite, pour en savoir plus sur l'histoire de ces groupes sculptés, réalisés par Louis Le Conte et Pierre Legros vers 1687. « *Il leur sera également proposé de poursuivre cette découverte patrimoniale en visitant le château de Versailles depuis Mantes-la-Jolie, grâce à un espace de réalité virtuelle* », poursuit le Département dans son communiqué.

En parallèle de ce chantier, un appel à projets sera lancé par le Département, et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à destination des associations locales, afin de pouvoir faire vivre ce tiers-lieu, qui serait plutôt orienté vers les cultures urbaines, avec des ateliers graff, un restaurant solidaire, ou encore la construction d'un skate park à l'entrée du site. « *Je pense que nous pourrons ici avoir l'exemple de la vivacité culturelle de ce territoire*, affirme Pierre Bédier. *Cette vivacité culturelle est sans doute moins connue et moins prestigieuse que ne l'est le château de Versailles qui accueille des millions de visiteurs mais elle n'en n'est pas moins vivante et importante.* » Il insiste cependant sur le caractère transitoire de ce tiers-lieu : « *Dans dix, 15 ou 20 ans, le lieu deviendra un nouveau quartier de Mantes-la-Jolie.* » ■

CHAPET

Une résidence intergénérationnelle sur le plateau du Mitan ?

Deux réunions étaient organisées pour présenter un projet d'aménagement de 135 logements, dont une résidence intergénérationnelle de 85 logements.

LUCILE GIROUSSENS

Alors que le projet immobilier sur le plateau du Mitan n'avait pas connu d'actualité publique depuis plusieurs années, la municipalité a organisé deux réunions publiques les 31 et 7 avril derniers. Environ 180 personnes sur ces deux réunions ont assisté à la présentation d'un nouveau projet de 135 logements, dont une résidence intergénérationelle de 85 logements, porté par le promoteur Atland et les Maisons de Marianne.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour le maire Benoît de Laurens (SE), il s'agit de développer le village, tout en anticipant les conséquences de la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 1 500 habitants dans l'unité urbaine de Paris d'avoir 25 % de logements sociaux.

Pour le maire Benoît de Laurens (SE), il s'agit de développer le village, tout en anticipant les conséquences de la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 1500 habitants dans l'unité urbaine de Paris d'avoir 25 % de logements sociaux. Chapet compte actuellement 1360 habitants, le maire voit la commune atteindre 1500 habitants aux alentours de 2025. Si les Chapetois n'ont pas rejeté en bloc le projet, ils se sont toutefois inquiétés de l'impact de la création d'un deuxième pôle dans le village, craignant pour l'engorgement des rues.

Cette zone située à l'Est de Chapet, dont les terrains ont été acquis pour 3,7 millions d'euros à l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, a connu plusieurs projets d'aménagements. En 2015, un premier projet porté par l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa) prévoyait la construction de 340 logements, avant d'être divisé par trois un an plus tard. Finalement, ce dernier projet a lui aussi été stoppé (sollicité, l'aménageur n'a pas donné suite, Ndlr).

L'intérêt du nouveau projet est « *qu'on ne fait pas du logement social classique* », insiste l'édile, à propos de la résidence intergénérationnelle. Dans ce nouveau quartier, seraient aussi construits 39 maisons individuelles et 11 appartements et trois terrains seraient laissés à bâtir. En dessous des appartements, des cellules seront laissées vides pour accueillir des commerces. Concernant les parkings, « *le stationnement est en sous-sol pour la résidence intergénérationnelle ou des petits parkings* […] *et la voirie est complètement libérée de la voiture* », note Lionel Blanquard de Léry, architecte avant d'ajouter que certaines maisons pourront avoir « *jusqu'à cinq, six places* », de stationnement.

« *Pouvez-vous préciser les voies d'accès à ce projet ?* », questionne un Chapetois, tandis qu'un autre fait remarquer la difficile configuration de la rue des Caves Ferronnières. « *Il y aura de gros travaux de voirie et ce sera important de discuter avec vous du dimensionnement de ces voiries, des sens de circulation* », poursuit Lionel Blanquard de Léry.

Lors de la deuxième réunion, les avis étaient plus positifs, mais quelques interrogations demeurent. « *Ce projet décale tout le centre du village vers la droite, je ne sais pas comment le maire a prévu de recentrer vers le centre historique* », constate l'un des participants. « *À partir du moment où il y a un deuxième pôle d'activités ici avec la halle, le commerce et la [résidence intergénérationnelle]* […], *l'idée c'est effectivement d'avoir un raisonnement très très abouti sur les circulations, les lieux de promenades*, répond Benoît de Laurens du rattachement de ce quartier au centre-ville. *Moi si ce truc est complètement séparé, vit par là-bas, et n'est pas intégré au village, franchement ça n'a pas d'intérêt.* » ■

VERNOUILLET

La Ville souhaite couper « *l'appétit* » des promoteurs

La Ville a instauré un périmètre d'étude sur les hameaux de Marsinval et Brezolles afin de contrôler les projets de densification.

« *Préserver le caractère rural des hameaux* », c'est la volonté affichée par le conseil municipal vernolitain. Le mercredi 30 mars, les élus ont voté à l'unanimité pour instaurer un périmètre d'études sur la plaine agricole des hameaux de Marsinval et Brezolles. Avec cette disposition, la Ville pourra désormais statuer sur tous les projets de construction envisagés sur cette zone durant une période de dix ans.

« *C'est une délibération qui vient en réaction* […]. *Quelques appétits de promoteurs pourraient dénaturer durablement ces endroits-là* », explique le maire, Pascal Collado (SE), de la pression foncière relevée sur cette zone classée « *UAd* » dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). « *Ces zones, elles permettent un fort potentiel de construction* », précise Sandrine Loembe, conseillère municipale chargée de l'environnement. La Ville pourra également refuser qu'un propriétaire divise sa parcelle dans le cadre d'un projet de construction. ■

EN IMAGE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Un abri pour les chats errants

Un chalet un peu particulier a pris ses quartiers dans le jardin de la Compagnie des Contraires depuis ces derniers jours. Il s'agit d'un Chatipi, en partenariat avec l'association SOS Matous de Chanteloup et l'association One voice, visant « *à créer des espaces pour les chats errants afin de les secourir tout en sensibilisant les citoyens à leur détresse et leurs besoins* », souligne One Voice dans un communiqué de presse. Cette installation « *entre dans le cadre du programme de stérilisation des chats errants lancé en septembre 2020* », précise la Ville dans un communiqué de presse. ■

LES MUREAUX

Des collectes pour les réfugiés Ukrainiens en Pologne

Ces collectes, organisées jusqu'au 16 avril, s'inscrivent dans le cadre du jumelage avec Sosnowiec, en Pologne.

En raison de l'invasion militaire russe en Ukraine, la Ville des Mureaux fait appel à la générosité des habitants en organisant, jusqu'au 16 avril, une collecte de dons au profit du peuple ukrainien. Ils seront transmis aux réfugiés accueillis dans la ville polonaise de Sosnowiec qui est jumelée avec celle des Mureaux. Sur son site internet, la Ville indique que les dons peuvent concerner des « *produits d'hygiène* », des « *fournitures scolaires* », des « *produits alimentaires* » ou encore des « *médicaments non périmés* ». Jusqu'au 15 avril, les collectes peuvent se faire à l'accueil du CCAS, en mairie, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, ou encore à l'espace Georges Brassens, à l'espace Gérard Philipe ou à celui de Bécheville. Dans ces derniers cas, les collectes ont lieu de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le 16 avril, les conseillers municipaux enfants et jeunes organiseront, eux, une collecte alimentaire au centre commercial Espace. Elle sera située devant les Halles d'Auchan et l'enseigne Action et se déroulera de 9h à 12h et de 14h à 17h. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un lifting haut de gamme pour la place Auguste Romagné

La création d'une annexe au théâtre Simone Signoret, la mise en visibilité de la médiathèque et la remise en eau de la fontaine font partie du projet, dont le coût est estimé entre 1,5 et 3 millions d'euros TTC.

CELINE CRESPIN

La place Auguste Romagné s'apprête à changer de visage. Un projet de remaniement la concernant est actuellement à l'étude. Les premiers coups de pioche ne sont cependant pas prévus dans l'immédiat puisque le calendrier prévisionnel prévoit une phase de chantier allant de septembre 2024 à août 2025 pour une livraison en octobre 2025, selon l'appel d'offres passé par la mairie. L'objectif de ce projet est d'embellir la place et d'augmenter son attractivité en valorisant notamment ses infrastructures culturelles.

« *[La place Auguste Romagné] fait partie des principales places de la ville avec la place Fouillère et la place de la Liberté* […], résume de l'importance de ce lieu l'édile DVD, Laurent Brosse. *Elle est à proximité de la gare de Conflans-Sainte-Honorine donc l'idée c'est vraiment d'en refaire une place appréciée par la population.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *[La place Auguste Romagné] fait partie des principales places de la ville* », résume de l'importance de ce lieu l'édile DVD, Laurent Brosse en précisant vouloir « *en refaire une place appréciée par la population* ».

Pour cela, plusieurs opérations sont prévues. Elles concernent la médiathèque Blaise Cendrars ainsi que le théâtre Simone Signoret qui sont tous les deux situés sur la place. Selon le dossier du marché public axé sur la programmation de cette revalorisation, les travaux prévus au niveau du premier site culturel doivent permettre d'augmenter sa visibilité auprès du public.

« *Le constat que nous faisons c'est que l'entrée actuelle de la médiathèque est relativement confidentielle, elle n'est pas très visible, pas évidente à identifier pour les administrés donc on est au stade de la réflexion* », explique le maire en affirmant que les solutions pour y remédier sont encore en phase d'étude et ne sont donc pas encore connues.

Par le biais du remaniement de la place Auguste Romagné, l'édile souhaite également renforcer encore davantage les collaborations culturelles entre la médiathèque et le théâtre. « *Il y a des choses que nous faisons déjà aujourd'hui*, précise Laurent Brosse. *Il y a parfois des échanges avec l'artiste [qui se produit au théâtre] en amont à la médiathèque ou des séances de dédicaces. On le fait déjà un peu mais pas suffisamment donc on veut le développer.* »

Une livraison estimée en octobre 2025

La structure du théâtre Simone Signoret va, elle, considérablement évoluer. « *Le théâtre Simone Signoret de 800 places assises ne possède pas une entrée appropriée au regard du nombre de places. L'accueil du public se fait essentiellement à l'extérieur avant le démarrage des spectacles. De plus, le théâtre ne possède pas d'espace de convivialité qui permettrait de boire un verre à la fin des représentations ou la mise en place d'expositions* », déclare le dossier du marché public en affirmant que l'objectif est « *d'agrandir l'espace d'accueil du théâtre pour environ 400 personnes* » et « *créer une extension du théâtre par l'avant intégrant un espace de convivialité* ». Il ne s'agit cependant pas d'une création de places supplémentaires, cette annexe devant simplement servir de lieu de rencontre avant ou après les représentations.

Quant à la fontaine *Sculpture de sphères* du sculpteur belge Pol Burry (1922-2005), elle sera remise en eau. Selon Laurent Brosse, de nombreux Conflanais y sont attachés. « *Nous voulons justement profiter du nouvel élan que nous souhaitons donner à la place* […] *pour aussi remettre en eau cette fontaine qui, à la base, est quand même plutôt jolie mais qui devient un espace peu valorisé puisqu'elle est en panne* », explique le maire en précisant qu'elle ne fonctionne plus depuis plusieurs années en raison d'une « *défaillance du mécanisme* ».

Le dossier du marché de prestations intellectuelles concernant le remaniement de la place précise, qu'au total, « *l'enveloppe budgétaire allouée par la Ville se situe entre 1,5 million d'euros TTC et 3 millions d'euros TTC* ». « *C'est l'enveloppe estimative que nous affinerons en fonction des travaux du bureau d'étude qui nous assistera* », affirme l'édile avant d'ajouter : « *On fera sans doute des demandes de subvention.* » Cela permettrait de réduire le coût du projet pour la Ville. ■

INDISCRETS

C'est dans un communiqué de presse daté du mercredi 31 mars que le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse (DVD), a affiché sa satisfaction concernant le rejet, par le tribunal administratif de Versailles, des deux recours formulés en juillet et octobre derniers par des associations à propos de la requalification du centre-ville. « *Les associations sollicitaient l'annulation du permis de construire délivré par Laurent Brosse à l'entreprise chargée du projet,* rappelle la Ville dans son communiqué de presse. *Le tribunal administratif a estimé que les deux associations n'étaient pas fondées à agir et a rejeté leur recours.* »

« *Il est dommage que deux associations qui ne sont pas conflanaises aient pu intenter un recours et je me réjouis que la justice l'ait reconnu*, commente l'édile. *Nous allons maintenant pouvoir relancer ce beau projet qui profitera à l'ensemble des Conflanais.* » Le chantier aurait dû démarrer en septembre 2021. ■

Contre l'abstention pour les deux tours de l'élection présidentielle, plusieurs maires du canton de Verneuil-sur-Seine ont co-signé une lettre rédigée par l'édile orgevalais, Hervé Charnallet (SE). « *Près des deux-tiers des électeurs ne se sont pas rendus dans les bureaux de vote aux dernières élections départementales et régionales*, rappellent-ils. *L'abstention record observée abîme notre démocratie et exige un sursaut de notre part.* »

« *Le silence de nos concitoyens abstentionnistes est l'expression d'un désaccord profond avec les modalités d'assentiment et de prises de décisions dans notre pays*, analysent-ils. *À nous de réinventer le quotidien démocratique. Pour nous aider à tenir cet engagement, il faut aller voter !* […] *Nous maires du canton sommes impatients de vous retrouver devant les urnes.* » ■

Ils partageaient la même position, mais n'avaient jamais agi en commun. Les trois députés de la 7e, 8e et 9e circonscription, Michèle de Vaucouleurs (Modem), Michel Vialay (LR) et Bruno Millienne (Modem), ont cosigné un communiqué de presse ce vendredi 8 mars demandant à « *mettre fin définitivement au projet d'exploitation* » d'une carrière dans la zone 109, à Brueil-en-Vexin, après le rejet de deux recours formulés contre ce projet par le tribunal administratif de Versailles (voir notre édition du 6 avril). « *Nous saisissons aujourd'hui Madame la ministre de la Transition écologique afin que soient abrogés les actes administratifs qui pourraient permettre à l'avenir à Calcia de mener à bien un tel projet sur le site*, écrivent ainsi les trois parlementaires. *De même, nous demandons à Monsieur le président des activités France de Calcia de clarifier la position de son groupe sur l'avenir du site, sur lequel un permis exclusif d'exploitation a été accordé à son groupe jusqu'en 2029. En effet, si un engagement oral a été pris, aucune communication officielle n'a permis de confirmer que Calcia s'engageait à ne pas exploiter ce site.* »

« *La décision du tribunal administratif de Versailles, conjuguée aux difficultés d'approvisionnement qui pourraient découler de la situation internationale, viennent faire planer une nouvelle incertitude quant à l'avenir du site*, poursuivent-ils. *C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que soit enfin clarifiée cette situation qui n'a que trop duré, afin que les riverains de la zone puissent enfin retrouver la quiétude à laquelle ils ont droit.* » ■

VALLEE DE SEINE

Une attente sur le développement des pistes cyclables

Lors de la présentation du rapport développement durable de la communauté urbaine, l'accent a été mis sur le développement d'infrastructures cyclables.

LUCILE GIROUSSENS

Lors du dernier conseil communautaire, le jeudi 17 mars, le rapport développement durable de l'année 2021 a été présenté par le vice-président à la transition écologique Franck Fontaine (LREM). Plusieurs élus, ont, eux, fait part de leur envie de voir progresser beaucoup plus vite la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise sur les différents sujets liés à la transition écologique, notamment sur les circulations douces.

« *Le rapport s'attache à mettre en avant des actions du projet marquant 2021 au regard des objectifs développement durable et particulièrement du plan climat air énergie territorial que nous avons voté en décembre 2020* », explique ainsi Franck Fontaine en introduction. Parmi le bilan de ce rapport qui reprend cinq axes que sont « *la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale* […] *et enfin une dynamique de développement selon des modes de production et de consommations responsables* », on retrouve des actions telles que le diagnostic énergétique des bâtiments communautaires.

« *Maintenant il est temps d'agir*, exhorte l'opposant conflanais Gaël Callonec (EELV), à propos de cette rénovation énergétique. […] *On comprend que la stratégie sera mise en place en avril 2022, nous espérons qu'elle sera ambitieuse.* » Concernant les 17 millions d'euros du plan de rénovation des pistes cyclables (dont sept à la charge de GPSEO, Ndlr), il fait part de sa déception : « *Ce projet porte essentiellement sur l'aménagement des grands axes touristiques alors que nous souhaiterions développer non pas la pratique du vélo le dimanche, mais son utilisation au quotidien qui seul nous permettra de limiter les émissions de gaz à effet de serre.* »

« *En 2021 nous avions gelé beaucoup d'investissements, donc en effet, on peut déplorer qu'on n'a pas fait assez* […] *mais on ne peut pas voter ensemble* […] *qu'on ferme les robinets en 2021 pour voir les économies qu'on fait et ensuite taper sur une action en disant ah on n'a pas fait assez* », souligne Franck Fontaine.

L'ancien vice-président aux mobilités, Pierre-Yves Dumoulin (LR), complète : « *Il y a eu un gros, gros travail de diagnostic. On s'est rapproché des communes, il a fallu identifier plus de 800 km de pistes cyclables. Effectivement on a pris un peu de retard sur ce plan mais je pense qu'Eddie Aït (nouveau vice-président aux mobilités, Ndlr) le dirait mieux que moi, on rentre un peu dans la phase opérationnelle, puisque mon petit doigt m'a dit qu'on allait inaugurer bientôt en tout cas le début des travaux à Jambville.* » ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'ancien vice-président aux mobilités, Pierre-Yves Dumoulin (LR), complète : « *Il a fallu identifier plus de 800 km de pistes cyclables.* [...] *On rentre un peu dans la phase opérationnelle, puisque mon petit doigt m'a dit qu'on allait inaugurer bientôt en tout cas le début des travaux à Jambville.* »

EN BREF

EPONE

Quatre-vingt-sept logements sortent de terre

Le 6 avril, le bailleur social Les résidences Yvelines Essonne, a inauguré une nouvelle résidence située du 53 au 59 rue des deux frères Laporte.

LA GAZETTE EN YVELINES

Sur les 87 logements de la résidence, 55 habitations sont des logements sociaux et 32 sont des logements intermédiaires.

Des terrains privés d'une superficie totale de 4900 m² transformés en une résidence de 87 logements gérée par le bailleur social Les résidences Yvelines Essonne. Parmi eux, 55 sont des logements sociaux et 32 sont des logements intermédiaires. La plupart sont déjà habités. Le 6 avril, jour de l'inauguration, Arnaud Legros, président du directoire du bailleur social, a précisé qu'il s'agit des premiers logements intermédiaires du bailleur.

« *Depuis maintenant trois mois nous avons notre propre filiale de logements intermédiaires* […]. *Là aussi gros succès de commercialisation puisque sur les 32 il n'en reste plus que deux de disponibles* », affirme-t-il tandis que l'édile, Guy Muller (LR), insiste sur le fait que ce succès témoigne de l'attractivité du territoire.

Pour le président du conseil de surveillance du bailleur et président LR du Département, Pierre Bédier, le bien-vivre dans cette résidence dépend aussi du respect des locataires entre eux. « *Le gardien, l'agence, le directoire ne peuvent pas être là en permanence [en cas de conflit de voisinage] ou alors si on vous met ici quelqu'un en permanence ce ne sera pas les mêmes charges* », déclare-t-il aux locataires. ■

Vous êtes propriétaire et attaché à votre résidence principale, mais vous manquez de liquidités pour vous faire plaisir, augmenter vos revenus, aider vos enfants à financer des projets.

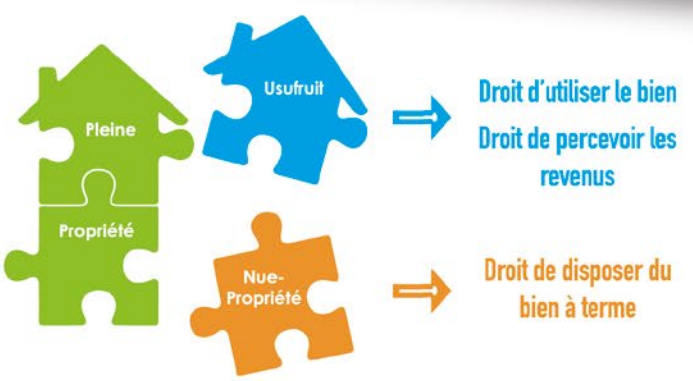

Hélène, 82 ans

Possède une villa sur la Côte d'Azur. Ses enfants habitent à l'étranger.

Elle souhaite organiser dès aujourd'hui la vente de sa maison pour leur éviter cette contrainte.

Elle continue de vivre dans sa maison pendant 10 ans et prévoit, au terme, de s'installer dans une résidence hôtelière sur la même commune.

Entre temps, elle peut donner « de son vivant » et aider ses enfants à réaliser leurs projets.

Avec une vente à terme en nue-propriété, la propriété du bien est répartie entre le vendeur qui conserve l'usufruit et peut occuper ou louer le bien jusqu'au terme et l'acheteur qui devient nu-propriétaire

06 64 48 26 38

venteennuepropriete.com

ANDRESY

Quartier des Sablons : vers une révision du nombre de logements ?

Le premier atelier participatif sur le projet immobilier des Sablons s'est tenu le 1er avril. Selon Bouygues immobilier, l'un des deux promoteurs, le nombre de logements « *n'est pas défini à ce stade* ».

CELINE CRESPIN

Combien y aura-t-il de logements dans le projet immobilier situé dans le quartier des Sablons ? En février 2020, *La Gazette* annonçait la construction d'environ 300 logements. Le plan local d'urbanisme intercommunal, disponible sur le site internet de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), indique que l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur le secteur des Sablons prévoit finalement la « *construction de 330 logements environ autour du supermarché [Casino]* ». Pourtant le 1er avril, lors du premier des cinq ateliers participatifs ayant réuni une vingtaine d'habitants sélectionnés pour participer à ces séances, les promoteurs Bouygues immobilier et Aegefim Promotion, affirment que ce nombre n'est pas encore définitivement arrêté.

« *Aujourd'hui [ce nombre] n'est effectivement pas fixé et l'objectif de la démarche qu'on démarre ce soir c'est de pouvoir projeter une cible d'un nombre de logements qui correspond aux souhaits de la nouvelle municipalité* », explique Aurélien Pierre Martin, directeur d'agence yvelinoise chez Bouygues immobilier.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le premier des cinq ateliers participatifs a réuni une vingtaine d'habitants au chalet de Denouval. Ces derniers ont été sélectionnés pour participer à ces séances. La prochaine aura lieu le 23 avril. La question de la densité urbaine devrait être abordée.

« *On sait que le nombre de logements c'est toujours quelque chose qui est hyper sensible pour les habitants, ils sont très attachés à cela* », explique Michel Près, adjoint à la démocratie participative lors d'une permanence sur le projet immobilier ayant eu lieu le même jour en amont de l'atelier et dans laquelle tous les habitants pouvaient venir exprimer leurs souhaits. « *À priori, il y aura autour de 330 [logements]* », précise-t-il en se basant sur l'OAP tout en affirmant que les habitants « *aimeraient que ce soit plutôt autour de 300* ».

« *Il pourrait y avoir 300 ou 330 logements, sur la forme, cela pourrait ne pas changer parce que si on fait beaucoup de petits logements, s'il y a beaucoup de T2, on va avoir mécaniquement plus de logements mais si on fait beaucoup de plus grands logements, on en aura moins mais ce sera la même surface de plancher*, ajoute l'élu. *Le plus important c'est que les habitants soient d'accord avec le projet et avec sa forme globale, c'est-à-dire avec laquelle ils vont vivre au quotidien. Ensuite, le nombre de logements, 317, 330 ou 335, cela en fait, ne changera plus rien.* »

Sans avoir nécessairement fait part de leur souhait sur le nombre de logements, plusieurs des habitants rencontrés lors de la permanence et de l'atelier ont néanmoins insisté sur le fait qu'ils souhaitaient, en tout cas, conserver « *la tranquillité* » du quartier. Selon les promoteurs, la date du début du chantier n'est pas encore programmée. Le prochain atelier, lui, aura lieu le 23 avril et portera notamment sur la densité urbaine. ■

Le supermarché Casino pourrait déménager

En février 2020, *La Gazette* annonçait que le supermarché Casino ne devrait pas être affecté par le projet immobilier. Ce propos pourrait néanmoins être revu. Le 1er avril, lors d'un atelier participatif, l'architecte en charge du projet, Catherine Guillot, a expliqué que le supermarché pourrait changer de local.

« *Le levier urbain de ce projet va être de transformer ce Casino et d'essayer de le réintégrer dans un autre projet* […], explique-t-elle en précisant être entrée en contact avec le supermarché. *Casino n'a pas été d'accord avec cette position centrale sur la rue de Triel parce qu'ils souhaitaient se rapprocher de la RD pour avoir une position plus de bord de route si je puis dire.* »

Interrogé, Aurélien Pierre Martin, directeur d'agence yvelinoise chez Bouygues Immobilier, et en charge du projet avec Aegefim Promotion affirme que le déplacement du supermarché est effectivement « *l'objectif du projet de requalification des Sablons* » mais qu'actuellement la destinée de l'actuel Casino n'est « *pas encore complètement entérinée* ».

Sur les diapositives présentées ce jour-là aux habitants, il est en tout cas mentionné qu'en cas de déplacement du supermarché, un projet de « *parking souterrain de 50 places intérieures et 20 places extérieures dédiées [au supermarché]* » est proposé en cas d'accord avec le plan local d'urbanisme intercommunal.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À MANTES-LA-VILLE !

Votre appartement neuf
de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE
78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel,
à proximité des commerces
et à 9 minutes** de la gare
de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr
01 85 55 11 11
Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity
LA VIE ENSEMBLE

MANTES-LA-JOLIE

Le foyer des jeunes travailleurs s'initie à la politique

La sénatrice LR, Sophie Primas, est venue le 25 mars au foyer des jeunes travailleurs, situé rue d'Arnouville, pour échanger avec les résidents. Les questions du droit de vote et de l'emploi ont été abordées.

CELINE CRESPIN

« *Comment fait-on pour devenir sénateur ?* » ou « *Est-ce possible de faire la sixième république parce que le général de Gaulle est mort et enterré [depuis longtemps] ?* » Voici quelques-unes des questions qui ont été posées le 25 mars par les résidents du foyer des jeunes travailleurs situé rue d'Arnouville à la sénatrice LR, Sophie Primas. Selon Dominique Josseaume, président du foyer des jeunes travailleurs et maire SE de Fontenay-Mauvoisin, cette rencontre était organisée dans le cadre d'un atelier d'écocitoyenneté auquel des résidents participent et n'entrait donc pas dans le cadre de la campagne présidentielle. Certains des jeunes se sont néanmoins interrogés sur l'intérêt de voter.

« *C'est votre droit le plus important* […], leur répond Sophie Primas après leur avoir expliqué le fonctionnement du Sénat. *Vous avez des avis sur votre vie quotidienne, vous avez des avis sur votre pays, vous avez des avis sur ce que doit être la société* […]. *Ces avis ne peuvent s'exprimer que par la loi. Si vous voulez que les choses changent ou si vous voulez que cela continue comme c'est aujourd'hui vous devez l'exprimer et donc voter.* »

Outre les interrogations sur l'intérêt de se rendre aux urnes, les résidents ont aussi fait part de leurs inquiétudes concernant leur avenir. « *Qu'est-ce-que la France fait pour ses jeunes ?* », lance l'un d'eux à la sénatrice. « *Le premier devoir qu'on doit aux jeunes c'est la transmission des savoirs et c'est la capacité de vous libérer et de vous prendre en main dans votre vie d'adulte* […], affirme Sophie Primas. *C'est vous donner la liberté de penser, la liberté de savoir, la liberté d'être curieux. Cela c'est l'éducation [qui le permet]. Ensuite, il faut vous former, vous permettre d'aller dans les métiers qui vous intéressent* ».

« *C'était intéressant de rencontrer la sénatrice et de lui faire part de nos questions et de nos points de vue* », déclarent plusieurs participants à l'issue des échanges tandis que Dominique Josseaume confie avoir été particulièrement « *marqué* » par leurs inquiétudes face à l'emploi. « *C'est normal que les jeunes s'interrogent sur leur avenir. On est dans une situation assez compliquée et eux ils arrivent sur le marché de l'emploi à ce moment-là* », affirme Sophie Primas qui insiste sur le fait que participer à de telles réunions permet de rapprocher la population, et notamment les jeunes, du fonctionnement de la politique. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« Le premier devoir qu'on doit aux jeunes c'est la transmission des savoirs et c'est la capacité de vous libérer et de vous prendre en main dans votre vie d'adulte », affirme la sénatrice LR, Sophie Primas.

EN BREF

LES ALLUETS-LE-ROI

Des aménagements pour freiner les automobilistes dans la commune

La municipalité a présenté mardi 5 avril les aménagements à venir sur la route Royale pour la rendre moins accidentogène.

LA GAZETTE EN YVELINES

Deux groupes d'écluses, îlots obligeants une circulation alternée sur une seule voie, seront créés.

La commune des Alluets-le-Roi passe la seconde en matière de sécurité routière. Alors que les 30km/h ont récemment été adoptés sur l'ensemble de la commune, la municipalité prévoit désormais des aménagements routiers sur la route Royale pour contraindre les automobilistes à réduire encore plus leur vitesse. Ceux-ci ont été présentés aux habitants ce mardi 5 avril.

En entrée de village, côté Ecquevilly, les trottoirs seront rehaussés « *afin que la chaussée paraisse plus étroite et que les gens freinent naturellement* », explique Véronique Houllier (SE), la maire de la commune. De plus, deux groupes d'écluses, modules obligeant une circulation alternée sur une seule voie, seront créés. Cependant, Véronique Houllier a indiqué que l'installation de coussins berlinois, un temps envisagée avec les habitants, n'a finalement pas été retenue « *à cause du bruit que cela pourrait engendrer devant les maisons* ». L'ensemble des travaux, pour lesquels la municipalité sollicite des subventions départementales, est estimé à 194000 euros TTC. Le calendrier des travaux n'est, pour l'heure, pas connu. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

KEVIN LELONG

MANTES-LA-JOLIE

Coupure d'eau, évacuations, un accident sur le chantier Eole sème le désordre

L'une des principales canalisations d'eau potable de la ville a été endommagée mardi 5 avril au niveau du chantier Eole, rue de Buchelay. Les conséquences ont été importantes.

« *On est rentré en mode d'extrême urgence* », raconte Julien Gouëllon le directeur des opérations de Veolia Eau dans les Yvelines, quelques jours après l'important incident survenu sur le réseau mantais mardi 5 avril. En fin de matinée, vers 11 h 30, l'une des principales canalisations d'eau potable de la ville a été endommagée au niveau de la rue de Buchelay dans le cadre du chantier Eole. La fuite a engendré une succession d'incidents dans toute la commune.

D'après nos informations, l'accident est survenu lors d'une opération de forage menée par les ouvriers d'Eole, dans le cadre des travaux d'élargissement du pont de la rue de Buchelay. Très vite, une très grande quantité d'eau a commencé à s'échapper bloquant totalement la circulation dans le secteur. Suite à cela, une seconde canalisation d'envergure a également cédé en début d'après-midi, rue Ronsard au niveau du marché du Val Fourré. La dalle ainsi que les commerçants de la rue la Fontaine ont dû être évacués.

VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

Très vite, une très grande quantité d'eau a commencé à s'échapper bloquant totalement la circulation dans le secteur.

« *Comme c'est souvent le cas lorsqu'une canalisation est endommagée, la modification de la pression dans le maillage du réseau a induit une casse d'une autre canalisation* », explique Julien Gouëllon en soulignant que d'importants moyens techniques, « *plus d'une vingtaine de personnes* », ont rapidement été mis en œuvre pour résoudre le problème. Car près du chantier, au Val Fourré et jusqu'au centre-ville, de nombreux habitants ont été privés d'eau durant plusieurs heures.

« *Au début, il y avait de vraies inquiétudes, car c'est une situation exceptionnelle*, explique le directeur des opérations de Veolia Eau, délégataire du service pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *Il y a même eu une réflexion avec les services de la Ville pour [lancer] une opération de distribution de bouteilles d'eau mais finalement il n'y a pas eu de coupure à long terme* ». L'intervention des équipes techniques a permis de rétablir la distribution d'eau sur l'ensemble de la ville en début de soirée. Selon Veolia, les travaux de réparations et de consolidation des canalisations devraient se terminer entre le 12 et 13 avril. ■

PORCHEVILLE

En panne de voiture, ils volent de l'huile dans leur ancien lycée

Les deux hommes avaient été surpris en flagrant délit en train d'escalader la clôture du lycée professionnel Lavoisier. Ils ont été condamnés par le tribunal la semaine dernière.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

D'après les éléments exposés par le tribunal, ces anciens élèves ont pu accéder à la réserve sans commettre d'effraction car ils « *savaient qu'une porte était cassée depuis un certain temps* ».

Jeudi 7 avril, le tribunal correctionnel de Versailles avait à juger deux hommes pour un vol en réunion commis en décembre 2020 dans l'enceinte du lycée professionnel Lavoisier. Âgés de 18 et 20 ans, ils avaient été surpris par la police en train de quitter l'établissement avec « *deux bidons de cinq litres d'huile moteur et de 20 litres de produit lave-glace* », rapporte la juge.

Entendus par la police, les deux jeunes hommes avaient alors expliqué que l'un d'eux était tombé en panne de voiture et qu'au vu de l'heure tardive, ils avaient eu l'idée de se fournir directement dans la réserve du lycée dans lequel ils avaient fait leur scolarité. « *La police a été prévenue vers 22 h 30 par une voisine qui a vu deux hommes escalader la grille d'enceinte du lycée* », indique la juge en précisant qu'il n'y a pas eu de dégradations dans l'établissement puisque les anciens élèves « *savaient qu'une porte était cassée depuis un certain temps* ».

Ce jeudi, seul le prévenu le plus jeune, originaire de Mantes-la-Ville, s'est présenté devant le tribunal. Il a reconnu les faits et a été condamné à payer une amende de 1 000 euros. Son compère absent, lui a écopé d'une peine de trois mois de prison ferme. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La famille de Samuel Paty attaque l'État en justice

Les proches du professeur, assassiné en octobre 2020, accusent l'administration de ne pas l'avoir protégé en dépit du lynchage sur les réseaux sociaux dont il faisait l'objet.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La famille de Samuel Paty a déposé, mercredi 6 avril à Paris, une plainte contre l'État pour « *non-assistance à personne en péril et non-empêchement de crime* ».

La famille de Samuel Paty a déposé, mercredi 6 avril à Paris, une plainte contre l'État pour « *non-assistance à personne en péril et non-empêchement de crime* », révèle le quotidien *Libération*. Les proches de l'enseignant assassiné par un terroriste en octobre 2020, estiment que ce dernier n'a pas été protégé et pointent en cela la responsabilité des ministères de l'intérieur et de l'éducation.

Les parents et les sœurs de Samuel Paty, mettraient en avant l'« *inaction* » des services de l'État lorsque l'affaire des caricatures avait éclaté. Sur la dizaine de jours précédant sa décapitation, l'enseignant d'histoire-géographie avait fait l'objet d'un lynchage sur les réseaux sociaux au sujet d'un cours dans lequel il avait présenté à ses élèves des caricatures de presse de Mahomet. Malgré les signalements, Samuel Paty n'avait pas fait l'objet d'une mesure de protection.

D'après nos confrères de *Libération*, le service de renseignement territorial des Yvelines, « *qui avait estimé dans une note du 12 octobre, quatre jours avant l'assassinat, que les choses « se calmaient »* », est notamment visé comme plusieurs agents de l'éducation nationale, « *au rectorat ou au collège* ». ■

YVELINES

Attention aux fausses convocations judiciaires

De nombreuses personnes reçoivent d'étranges mails les accusant souvent d'actes de « *pédopornographie* » ou de « *trafic sexuel* ».

Sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes yvelinois ont récemment indiqué avoir vu atterrir dans leur boîte mail un étrange document estampillé du logo de la gendarmerie. Présenté comme une convocation judiciaire, il accuse les destinataires de faits de « *pédopornographie* » ou de « *trafic sexuel* ». Il s'agit d'une arnaque visant à soutirer les informations personnelles des victimes. Elles sont, en effet, invitées à présenter une ligne de défense dans un mail de réponse. Il est recommandé de ne surtout pas répondre et d'aller porter plainte. « *Les convocations ce n'est jamais par mail, par courrier recommandé ça peut arriver mais dans la majorité des cas, les effectifs prennent attache directement avec les personnes concernées* », clarifie-t-on au parquet de Versailles, bien au fait de cette technique d'hameçonnage responsable de plusieurs suicides. Dans une enquête publiée en février dernier, *Le Parisien* révélait également un préjudice estimé « *à plus de 1,1 million d'euros en France* ». ■

VERSAILLES

Dépouillé par une prostituée et ses proxénètes, le client porte plainte

Un homme ayant recouru aux services d'une prostituée a expliqué avoir été séquestré par cette dernière et contraint par ses proxénètes de retirer d'importantes sommes d'argent en banque.

Une prostituée et ses deux proxénètes comparaissaient le 30 mars devant le tribunal correctionnel de Versailles. Ils leur était reproché d'avoir séquestré et extorqué un client en décembre 2021.

Âgé de 26 ans, ce dernier avait poussé la porte du commissariat en expliquant avoir été dépouillé et menacé par une prostituée qu'il avait contacté via un site d'annonces. D'après le témoignage du client, la femme se serait énervée au moment du rapport tarifé suite à une défaillance du préservatif. Elle aurait alors verrouillé l'appartement et libéré son chien pour empêcher l'homme de quitter les lieux. « *Il a par la suite été séquestré en voiture par la prostituée et son complice et conduit jusqu'à plusieurs distributeurs automatiques de billets pour retirer 700 euros* », rapporte une source policière.

La prostituée âgée de 21 ans a été condamnée à un an de prison avec sursis. Quant aux deux proxénètes de 32 et 21 ans identifiés dans cette affaire, et jugés également pour « *proxénétisme aggravé* », ils ont écopé d'un et deux ans de prison ferme. ■

MANTES-LA-JOLIE

Surpris en train de se masturber dans le train

Arrêté par la police ferroviaire l'exhibitionniste a été remis aux mains des forces de l'ordre.

Il a terminé la nuit en garde à vue. Samedi 9 avril, un homme âgé de 37 ans a été arrêté en gare de Mantes-la-Jolie pour des faits d'exhibitionnisme. D'après une source policière, les agents de la SNCF ont été avertis durant le trajet qu'un homme « *se masturbait dans le train* ». Une fois arrivé en gare de Mantes-la-Jolie, vers 21 h 50, l'exhibitionniste originaire des Claye-sous-Bois a été interpellé dans la rame par la police ferroviaire et remis aux mains des forces de l'ordre. S'il est déféré devant la justice, l'homme encourt une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

SPORT

CELINE CRESPIN

TIR A L'ARC

L'USC Conflans tente d'entretenir la motivation de ses licenciés

Le nombre de licenciés du club a diminué ces dernières années en raison notamment du contexte sanitaire. Pour les dirigeants, la motivation peut également faire défaut quand on débute.

Rester motivé, encore et toujours. Ce conseil est celui que promulgue sans cesse Joel Angerand, président depuis environ 40 ans du club de tir à l'arc USC Conflans connu aussi en interne sous le nom de Compagnie d'arc de Conflans-Sainte-Honorine. Ces dernières années le club, situé au niveau du stade Claude Fichot, a vu une diminution du nombre de ses licenciés en raison notamment du contexte sanitaire. Alors qu'habituellement une centaine de personnes pratique la discipline à l'USC Conflans, ce nombre a chuté à 61 adhérents lors de la saison 2020-2021 puis à 49 licenciés cette saison. Pour conserver ses adhérents, le club tente néanmoins d'entretenir leur motivation. D'après Claude Forest, vice-président et entraîneur, cela passe notamment par des « *jeux* » ou des « *animations* ».

Pour Robin Boutillier, capitaine de la Compagnie d'arc de Conflans-Sainte-Honorine, ces activités sont essentielles. « *Le plus dur, surtout quand on débute, c'est de rester motivé parce qu'on n'arrive pas forcément à toujours atteindre la cible, à faire ce qu'on veut* […], explique-t-il. *[Il faut] aussi accepter de faire des mauvaises flèches.* »

La baisse de motivation chez les archers débutants se ferait surtout sentir à l'approche de l'hiver. « *Il fait froid, [les personnes] ne viennent pas à un entraînement et puis elles ne viennent pas à deux entraînements et puis au mois de janvier, février, on ne les voit plus* […]. *Elles sont revenues une fois, elles ont vu qu'elles n'y arrivaient plus et puis voilà [elles ne sont pas revenues]* », se désole Joel Angerand tandis que Claude Forest insiste sur le fait qu'au début de la pratique du tir à l'arc, « *l'écart se creuse beaucoup entre ceux qui pratiquent et ceux qui ne pratiquent pas* ».

« *Un archer qui aura vraiment envie, il s'entraînera plus et pourra obtenir des résultats. C'est l'entraînement qui le fait [réussir], il n'y a pas de prédisposition ni physique ni mentale particulière* […]. *On n'a pas décelé un portrait type* », poursuit-il. Il reconnaît cependant que le tir à l'arc exigeant de la patience, les personnes ayant ce trait de caractère peuvent éventuellement réussir plus rapidement.

Outre le fait de développer sa patience, le tir à l'arc développe également l'équilibre et améliore la posture. « *Le tir à l'arc est utilisé par certains kinés pour redresser la colonne vertébrale parce qu'il faut être bien droit* », explique Joel Angerand. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Le plus dur, surtout quand on débute, c'est de rester motivé parce qu'on n'arrive pas forcément à toujours atteindre la cible, à faire ce qu'on veut** », explique Robin Boutillier, secrétaire du club et capitaine de la Compagnie d'arc de Conflans-Sainte-Honorine.

VOLLEY-BALL

Play-offs : les hommes du CAJVB enchainent les défaites

Le 9 avril, la sélection masculine du CAJVB évoluant en Élite s'est inclinée à domicile 2 sets à 3 face au club du Loisirs inter sport Saint-Pierre.

Les journées se suivent et se ressemblent pour l'équipe masculine du CAJVB évoluant en Élite et disputant actuellement les Play-offs. Après trois défaites consécutives en quatre matchs, les hommes de vallée de Seine se sont à nouveau inclinés le 9 avril, à domicile, lors de la cinquième journée des Play-offs, sur le score de 2 sets à 3 face à l'équipe du Loisirs inter sport Saint-Pierre (Pas-de-Calais).

Défaits 25 à 27 lors de la première manche, ils ont néanmoins remporté la seconde 28 à 26 avant de se laisser à nouveau surprendre et de s'incliner 22 à 25 à l'issue du troisième set. Bien que les hommes de vallée de Seine soient revenus dans la partie en s'imposant 25 à 15 à la quatrième manche, ils ont concédé une défaite 15 à 17 lors du cinquième et dernier set. La sélection masculine du CAJVB est actuellement à la cinquième et avant-dernière place des Play-offs avec 7 points. Le 16 avril, à 19 h, ils accueilleront le club de Reims (Marne) qui est quatrième avec 10 points.

Le 10 avril, les filles du CAJVB, en Nationale 2, se sont, elles, imposées à domicile, 3 sets à 1, face au club de Cysoing lors de la 19e journée du championnat. Elles ont remporté le premier set 25 à 19 avant de concéder une défaite 27 à 29 à la manche suivante. La sélection féminine du CAJVB est néanmoins revenue dans son match en remportant les deux sets suivants 25 à 23 et 25 à 21. Elles sont sixième du classement avec 26 points. ■

BASKET-BALL

Nationale 2 : Poissy renoue avec la victoire

Après leur première défaite en neuf matchs consécutifs survenue le 2 avril en Nationale 2 sur le score de 89 à 78 à l'Union sportive Maubeuge (Nord), les Pisciacais avaient à cœur de renouer avec la victoire. C'est chose faite. Le 9 avril, pour la 23e journée du championnat, le club de Poissy s'est imposé 87 à 71 sur le parquet du Mans (Pays de la Loire). Poissy demeure à la troisième place du classement avec 40 points. Le 30 avril, à 20 h, les Pisciacais seront en déplacement pour affronter l'équipe de l'ESC Longueau Amiens qui est à la dernière place du classement avec 24 points. ■

FOOTBALL

National 3 : une lourde défaite pour l'OFC Les Mureaux

Le 9 avril, l'OFC Les Mureaux s'est incliné, à l'extérieur, sur le score de 3 buts à 0 face au FCM Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Trois buts à zéro. C'est sur ce score que l'OFC Les Mureaux a été défait le 9 avril dernier lors de 19e journée de championnat en National 3. Ce jour-là, le club muriautin était en déplacement sur le terrain du FCM Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Les buteurs séquano-dionysiens sont Nouha Camara, Amine Meftah et Bilal Harragui. Ils ont respectivement marqué à la 29e, 52e et 77e minutes de jeu.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Après sa défaite face au FCM Aubervilliers, l'OFC Les Mureaux est à la dixième place du classement avec 22 points.

Après cette défaite, l'OFC Les Mureaux est à la dixième place du classement avec 22 points. Le 17 avril, à 15 h, ils accueilleront le Racing Colombes 92 (Hauts-de-Seine). Le club altoséquanais est leader du groupe avec 45 points à son compteur.

L'OFC Les Mureaux n'est pas le seul club de vallée de Seine engagé en National 3. C'est également le cas du FC Mantois. Contrairement au club muriautin, la 19e journée du championnat a été synonyme de victoire pour le club mantevillois. Le 9 avril, le FC Mantois était en déplacement sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne). L'équipe de vallée de Seine s'est imposée par la plus petite des marges, 0 but à 1. Le but a été inscrit à la 38e minute par le milieu de terrain mantevillois Ayrton Pinheiro Victor.

Le FC Mantois est actuellement à la onzième place du classement avec 19 points. Le 16 avril, à 18 h, il jouera, à domicile, contre le club de Brétigny (Essonne) qui est à la sixième place avec 27 points à son compteur.

Du côté de la compétition en National 2, l'AS Poissy disputait le 9 avril la 24e des 30 journées du championnat. Les Pisciacais n'ont pas réussi à faire mieux qu'un match nul, à domicile, un but partout, face à l'équipe réserve de l'En Avant Guingamp (Côtes-d'Armor).

L'AS Poissy a ouvert le score en premier à la seizième minute grâce à un but du milieu de terrain pisciacais Omaré Gassama. Dans une interview accordée à l'AS Poissy la veille du match, le joueur ne cachait pas son ambition pour la fin de la saison. « *Mon ambition principale est de maintenir le club en National 2 pour la saison prochaine et d'essayer de terminer le plus haut possible et pourquoi pas terminer dans la première partie du tableau de cette poule. D'un point de vue personnel, donner le meilleur de moi-même sur le terrain ce qui aidera l'équipe à obtenir des bons résultats* », déclare-t-il.

Mais, après avoir ouvert le score en première mi-temps, les joueurs pisciacais se sont faits surprendre en seconde période sur penalty. « *Malgré des opportunités de l'emporter de chaque côté, le score n'évoluera plus* », complète, le 9 avril, l'AS Poissy sur sa page Facebook.

L'AS Poissy est à la dixième place avec 29 points. Le club de vallée de Seine jouera son prochain match le 16 avril, à 18 h, sur le terrain de l'équipe réserve de Caen (Calvados). La rencontre s'annonce d'ores et déjà particulièrement serrée puisque le club calvadosien est à la neuvième place du classement avec 30 points. ■

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | Promoteur et constructeur

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

POISSY

Une plongée historique sur les traces de la foire aux bestiaux

Du 13 avril au 6 novembre, une exposition sur ce thème est organisée dans la salle d'exposition temporaire de la Maison de fer. Des visites guidées sont également proposées.

Bestiaux, la Foire ! Quand Poissy nourrissait Paris. Tel est le nom de l'exposition qui est proposée au public dans la salle d'exposition temporaire de la Maison de fer du 13 avril au 6 novembre prochain.

« *Cette nouvelle exposition originale, destinée aux petits, comme aux plus grands, vise à retracer l'histoire avec des témoignages tant ethnographiques, qu'architecturaux ou artistiques, portée par le musée d'art et d'histoire de la ville en collaboration avec le service des archives municipales, le cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy et le service archéologique interdépartemental [des Yvelines et des Hauts-de-Seine]* », déclare le communiqué de l'événement en précisant qu'avec « *3 000 bœufs, 1 000 veaux [et] 8 000 moutons la journée* », la foire aux bestiaux de Poissy « *[était] devenue il y a 200 ans la principale base d'approvisionnement de Paris en bestiaux* ». Le tarif de l'exposition est compris entre 1 et 2 euros.

En parallèle de l'exposition, des visites guidées d'une heure sont également proposées les samedis 23 avril et 11 juin à 14 h 30. Un tel événement est également prévu dans le cadre de la nuit européenne des musées le 14 mai prochain à 18 h 30 et sera gratuit ce soir-là.

En famille, il est également possible de profiter d'une visite enquête sur les traces du marché aux bestiaux de Poissy. Elle aura lieu le 27 avril et le 2 juillet à 14 h 30. Cette fois-ci, le point de rendez-vous est fixé place de la République, devant l'hôtel de Ville. « *Le temps d'un après-midi, baladez-vous sur les traces de l'ancien marché aux bestiaux de Poissy qui a fait la renommée de la cité durant plusieurs siècles*, indique le communiqué. *Petits et grands détectives vont devoir faire preuve d'observation et de réflexion pour répondre aux énigmes et mener à bien l'enquête.* » La visite-enquête, d'une durée de deux heures, est gratuite.

Pour les 8 à 12 ans, un médiateur culturel sera présent les 4 mai, 13 juillet, 27 juillet, 10 août et 24 août, à 14 h 30, pour leur faire découvrir l'exposition à la maison de fer et leur proposer un atelier ludique et créatif en lien avec l'exposition temporaire. Les tarifs sont compris entre 4 et 5 euros.

Qu'il s'agisse des visites guidées, des visites enquêtes ou des ateliers, tous sont uniquement accessibles sur réservation. Dans tous les cas, les inscriptions se font par téléphone au 01 39 22 54 31. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une visite enquête aura lieu le 27 avril et le 2 juillet à 14 h 30 devant l'hôtel de ville, place de la République.

ACHERES

Sarah McCoy débarque en concert

La chanteuse et pianiste Sarah McCoy sera présente au Sax le 23 avril prochain, à 20 h 30.

« *Attention phénomène !* » C'est ainsi que débute le communiqué de l'espace musical Le Sax pour annoncer la venue de la chanteuse et pianiste Sarah McCoy pour un concert qui aura lieu le 23 avril prochain, à 20 h 30.

ANOUSH

Sarah McCoy ne sera pas seule sur la scène du Sax puisqu'elle sera accompagnée du bassiste Jeff Halam ainsi que du batteur Antoine Kerninon.

« *Attention phénomène !* »

« *Tout d'abord, il y a la voix de Sarah qui touche en plein coeur mais aussi cet équilibre parfait entre la beauté mélodique du piano, la sensualité des arrangements intimistes et la poésie des paroles qui nous fait passer du rire aux larmes* », décrit le communiqué des performances de la chanteuse et pianiste qui a été formée à l'école des pianos-bars de la Nouvelle-Orléans.

Sarah McCoy ne sera cependant pas seule sur scène puisqu'elle sera accompagnée du bassiste Jeff Halam ainsi que du batteur Antoine Kerninon. Les places se réservent sur plan via le site internet du Sax, lesax-acheres78.fr. Le tarif en catégorie 1 varie de 7 à 16 euros et celui en catégorie 2 est compris entre 5 et 13 euros. ■

AUBERGENVILLE

Une nouvelle édition de la parade lumineuse

La parade lumineuse aura lieu le 15 avril. Elle partira, à 20 h 45, du marché couvert pour atteindre le parc Nelly-Rodi.

De l'émerveillement et de la pyrotechnie. Voici ce qu'on peut attendre de la nouvelle édition de la parade lumineuse qui aura lieu le 15 avril. Aux dernières nouvelles, la Ville indiquait le 29 mars sur sa page Facebook que le parcours débutera à 20 h 45 au niveau du marché couvert, qu'il remontera le boulevard du commerce ainsi que l'avenue Dixmude pour arriver au parc Nelly-Rodi.

« *Chars, échassiers, musiciens et autres créatures prendront vie sous vos yeux. Oubliez le monde qui vous entoure et laissez-vous transporter le temps d'une soirée* », résume la Ville de l'événement à venir.

Pour terminer la soirée en beauté, une fois la nuit tombée, la municipalité indique que la parade lumineuse sera suivie d'un « *grand spectacle pyrotechnique qui couvrira le ciel de draperies incandescentes* ». La venue à la parade lumineuse est libre et gratuite. Pour plus d'informations, il est possible de téléphoner au 01 30 90 45 83. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour terminer la soirée en beauté, la Ville indique sur sa page Facebook que la parade lumineuse sera suivie d'un « *grand spectacle pyrotechnique qui couvrira le ciel de draperies incandescentes* ».

LIMAY

Des films muets mis en musique

Le 30 avril, à 20 h 30, un ciné-concert aura lieu à l'espace culturel Christiane Faure. Un orchestre accompagnera la projection des films muets de Buster Keaton.

Un ciné-concert original rythmé par l'association entre musique et films muets. Le 30 avril, à 20 h 30, un orchestre jouera sur scène en parallèle de la projection de deux films muets de l'acteur, réalisateur, scénariste et producteur américain Buster Keaton (1895-1966).

Les films projetés seront *One week*, sorti en 1920 et dont le titre français est *La maison démontable* ainsi que *Sherlock JR*, sorti en 1924. Dans ce premier, Buster Keaton reçoit en cadeau de mariage des caisses permettant de construire une maison en kit mais dont un rival a volontairement interverti les numéros de caisses pour rendre sa construction impossible. *Sherlock JR*, lui, évoque l'amour d'un projectionniste de cinéma envers une femme dont le père l'accuse, à tort, de lui avoir dérobé une montre.

Le tarif est de 12,30 euros sur place et de 9,19 euros en prévente. Un tarif réduit à 7,50 euros existe également et les conditions de ce tarif peuvent être obtenues en téléphonant au 01 34 97 27 03. Les réservations se font via le site internet de la Ville, ville-limay.fr. ■

ELIZABETH DELELIS

Dans le cadre d'un ciné-concert, les films *One week*, dont le titre français est *La maison démontable*, ainsi que *Sherlock JR* seront projetés à l'espace culturel Christiane Faure.

ON EN PARLE

Les jeunes face aux dangers des drogues illicites

Frédéric Sorbara, psychiatre et médecin chef du centre Gilbert-Raby, alerte sur la dépendance provoquée par les drogues.

Selon un rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, chez les élèves de 3e en 2021, l'usage du cannabis est en net recul : 9,1 % d'entre eux l'ont expérimenté en 2021, soit presque trois fois moins qu'en 2010 (23,9 %). Des statistiques encourageantes même si 1 % de ces élèves semblent déjà installés dans une consommation régulière, tandis que 1,4 % seraient potentiellement en situation de dépendance. Qu'est-ce qui peut motiver les jeunes à vouloir consommer ce type de drogues ? Et surtout, comment faire face à une éventuelle dépendance, et s'en sortir par la suite ? Le docteur Frédéric Sorbara, psychiatre médecin chef au centre Gilbert Raby de Meulan-en-Yvelines, fait toute la lumière sur ce phénomène.

LFM RADIO

« ***Ces drogues ont ce pouvoir de vous emmener dans une sorte de dimension parallèle qui vous fait oublier vos problèmes, provoquant une euphorie, un état de bonheur ultime,*** souligne Frédéric Sorbara. ***Mais ça n'arrive qu'une fois, qu'après avoir consommé de l'ecstasy par exemple.*** »

Les drogues illicites (crack, ecstasy, héroïne, cocaïne, cannabis) restent aujourd'hui très facilement accessibles, et les plus exposés à ces substances sont… les jeunes. C'est ce que le docteur Frédéric Sorbara cherche à faire comprendre à ses patients, concernant la consommation de stupéfiants : « *Ces drogues ont ce pouvoir de vous emmener dans une sorte de dimension parallèle qui vous fait oublier vos problèmes, provoquant une euphorie, un état de bonheur ultime. Mais ça n'arrive qu'une fois, qu'après avoir consommé de l'ecstasy par exemple.* »

Car consommer à nouveau par la suite, ne permet pas de revenir à cette « *transcendance totale* », précise Frédéric Sorbara : « *Vous réalisez que le plaisir à goûter ces substances n'est plus le même, mais vous allez être tellement convaincus de pouvoir quitter le monde réel définitivement que vous allez finir par devenir dépendants en fait.* » Un cercle tout simplement vicieux… ■

On En Parle, émission présentée par Mario Lawson chaque jeudi, à 11 h, en écoute sur LFM 95.5 et via le site lfm-radio.com.

LE LIVE

ATIM prépare deux albums pour 2022 !

Le Live recevait Atim, chanteur originaire de Mantes-la-Jolie. Il est venu nous présenter son tout nouveau single « *Dans ma life* », disponible depuis le 25 mars.

C'était l'invité du *Live* d'Alice, Atim. Il a présenté son nouveau single « *Dans ma life* », un son qui lui tenait à cœur. « *J'appréhende toujours les retours de mes sons en français, là j'ai eu que des bons retours*, souligne celui qui est plutôt habitué aux sonorités lusophones. *C'est un son très aérien, avec des petites touches orientales, un clip magnifique à la neige, sur la montagne.* »

Atim a également dévoilé ce qui est prévu pour lui durant l'année 2022 : « *Je suis sur deux projets en même temps, un en français dans lequel on retrouvera mon single, et un autre projet lusophone avec déjà quelques singles de sortis. J'aurai aussi des collaborations, des concerts aussi. J'ai fait le choix de ne pas mélanger les deux langues sur un même album et je trouve que c'est trop différent, trop lointain et ça perd en valeur, ce que je ne veux pas.* »

Le Mantais a expliqué pourquoi avoir choisi de rentrer sur le marché français, « *L'urbain français, d'une année à l'autre, il s'est vraiment rapproché à du zouk, de la kizomba mais version 2.0.* […] *C'est arrivé progressivement, déjà en 2019 avec un premier album Papillon de Nuit, où je me cherchais encore un petit peu, mais là c'est bon* ». ■

Le Live, animé par Alice, en direct du lundi au vendredi de 16 h à 19 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

« ***J'appréhende toujours les retours de mes sons en français, là j'ai eu que des bons retours*** », souligne celui qui est plutôt habitué aux sonorités lusophones.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

2	8	5		1		9		
			4					
4	3			5			2	8
5	4		8			1	9	
	9		3					7
			5			2	8	
9						6		
	1		6		8	5		
6	2		1			8		

SUDOKU :
niveau difficile

	3					2		
		2		3		6	4	
	4			9				
						7	2	
		4						
8				2	4			
	2		7				8	
					2		7	
7	6		4	8				2

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°294 du 6 avril 2021 :

7	3	1	4	6	2	5	8	9
5	9	4	7	1	8	3	6	2
6	2	8	5	9	3	4	7	1
9	1	7	3	5	6	8	2	4
8	4	6	2	7	9	1	3	5
2	5	3	1	8	4	6	9	7
3	7	9	6	4	5	2	1	8
1	6	5	8	2	7	9	4	3
4	8	2	9	3	1	7	5	6

6	8	3	7	4	1	5	9	2
4	9	7	3	5	2	1	8	6
1	2	5	9	6	8	3	4	7
7	6	8	2	1	3	9	5	4
5	4	2	6	8	9	7	1	3
3	1	9	4	7	5	2	6	8
8	3	1	5	2	4	6	7	9
2	7	4	1	9	6	8	3	5
9	5	6	8	3	7	4	2	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

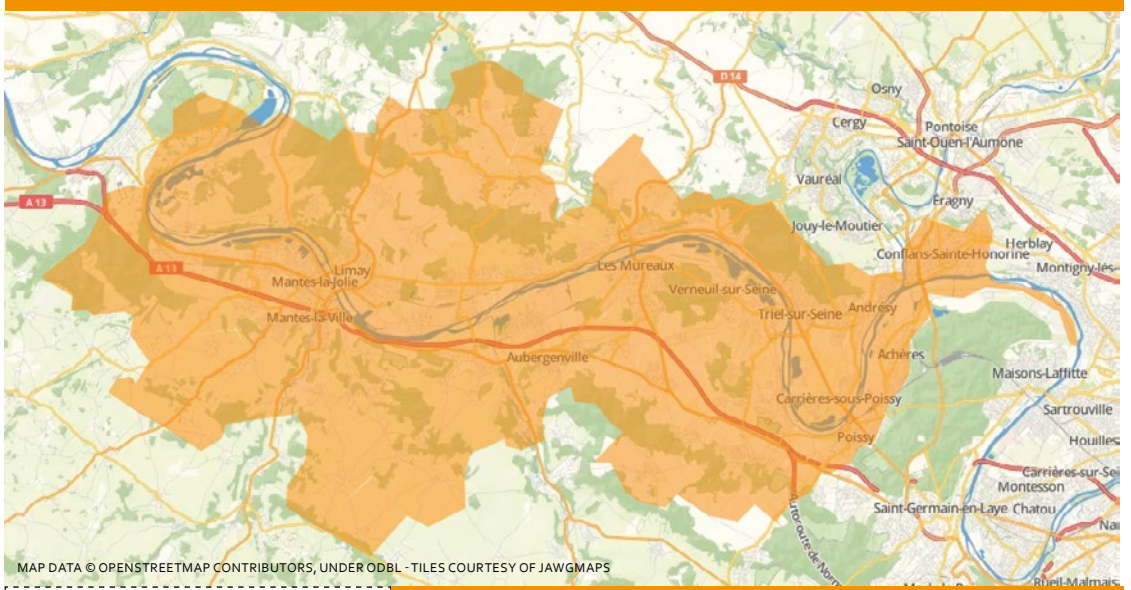

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 04-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES VOUS INVITE

chasse aux œufs

GRATUIT

23 avril de 12h à 16h
Musée Départemental Maurice Denis

2 bis rue Maurice Denis
Saint-Germain-en-Laye

24 avril de 11h à 18h
Domaine de Madame Élisabeth

73 avenue de Paris
Versailles

Sur inscription

yvelines-infos.fr/agenda

Présence d'un food-truck

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

DOMAINE DE MADAME ELISABETH
VERSAILLES

Yvelines
Le Département

yvelines.fr